

Conditions d'utilisation pour LOLYO et Lolyo plus

1. Domaine d'application

1.1. Cycoders GmbH (ci-après dénommé "cycoders") propose à ses clients/titulaires de licence (ci-après dénommés "clients") l'application pour les employés Lolyo dans sa version primaire et Lolyo plus en tant qu'intranet mobile. L'utilisation de l'application pour les employés se fait exclusivement sur la base des présentes conditions d'utilisation.

1.2. Les accords dérogeant aux présentes conditions d'utilisation ne sont valables que si cycoders les a expressément reconnus par écrit. Les conditions générales de vente du client sont expressément exclues pour l'acte juridique en question et pour l'ensemble de la relation commerciale durable.

1.3 Les services proposés par cycoders s'adressent exclusivement aux entrepreneurs et aucun contrat n'est conclu avec des consommateurs.

2. Objet de la prestation

L'objet des prestations contractuelles de cycoders est la mise à disposition, contre paiement, de l'utilisation de logiciels basés sur des serveurs (Software as a Service, abrégé SaaS) et d'applications pour smartphones. Concernant la mise à disposition de l'utilisation du logiciel, cycoders accorde au client le droit à sa propre utilisation pendant la durée du contrat, conformément aux présentes conditions d'utilisation et à l'offre individuelle.

3. Conclusion du contrat

3.1. La version primaire de Lolyo peut exclusivement être achetée par le client en ligne sur le site web sous le lien « abonnement test ». Le contrat est conclu à la suite de cet achat fait en ligne. Dans le cadre de l'achat, le client reçoit une période d'essai gratuite, qui se transforme automatiquement, après expiration de cette période, en abonnement payant. Cycoders confirme la commande du client par mail et lui transmet les présentes conditions d'utilisation.

3.2. Pour qu'un contrat soit conclu pour la version Lolyo plus, le client doit signer la commande et cycoders doit la confirmer.

3.3. Pour être valables, les modifications et les compléments apportés au contrat ou aux conditions d'utilisation doivent être confirmés par écrit par cycoders.

4. Volume des prestations

4.1. Lolyo

L'utilisation de Lolyo comprend la mise à disposition du logiciel (applications et backend) et l'hébergement du serveur par cycoders. Les fonctionnalités incluses de Lolyo sont visibles sur le site web sous le lien tarifs.

4.2. Lolyo plus

L'utilisation de Lolyo plus comprend la mise à disposition du logiciel (applications et backend), l'hébergement du serveur par cycoders et la mise en place et l'adaptation du serveur par cycoders selon les exigences respectives du client convenues avec celui-ci. Les fonctionnalités incluses de Lolyo plus sont visibles sur le site web sous le lien tarifs.

Lolyo plus dispose d'une interface passive par laquelle le client peut lui-même connecter ses systèmes tiers. Cependant, le client peut demander à cycoders de développer une interface pour l'échange actif de données de Lolyo plus avec le système tiers du client, moyennant de frais supplémentaires. Les services demandés par le client seront facturés sur la base des tarifs horaires actuels de cycoders. Dans ce cas, le client doit mettre à disposition de cycoders la description de l'interface du système tiers.

4.3. Abonnement d'essai Lolyo

L'abonnement test permet d'utiliser Lolyo sur une période de 60 jours à partir de l'activation faite via le lien de confirmation envoyé par cycoders dans le mail de confirmation. Cet abonnement test est gratuit et se termine après 60 jours. Après expiration de la période d'essai, l'abonnement devient automatiquement un abonnement payant. L'abonnement test peut être résilié à tout moment pendant la période d'essai via le lien « résiliation immédiate » qui se trouve dans l'espace client du client. La résiliation entraîne la suppression immédiate, complète et irréversible de toutes les données. Cycoders se réserve le droit de refuser des inscriptions à l'abonnement test sans donner de raisons.

5. SaaS/Cloud (Hébergement)

Sauf accord contraire, cycoders se charge de l'hébergement. Plus précisément, l'hébergement comprend la mise à disposition de l'infrastructure du serveur par cycoders ou par un tiers mandaté par cycoders, la maintenance et la réparation du matériel du serveur par cycoders ou par un tiers mandaté par cycoders, la prise en charge des frais d'exploitation du matériel du serveur, l'installation des mises à jour et des mises à niveau du logiciel sous licence (dans la mesure où les adaptations effectuées spécialement pour le titulaire de licence ne rendent pas l'installation plus difficile), l'installation des mises à jour et des mises à niveau du logiciel du système, la réalisation de copies de sauvegarde des fichiers de données ainsi que de la mise à disposition d'espace de stockage et de trafic.

Les pannes dues à des fournisseurs tiers (= fournisseurs de service) ne sont pas à la charge de cycoders (par exemple serveur/internet) et cycoders n'assume aucune responsabilité pour le manque à gagner etc.

Solution on-premise (installé sur site) : L'installation initiale est effectuée avec le soutien de cycoders, comme défini dans l'offre transmise au client. La protection du serveur, ainsi que la sauvegarde et la restauration doivent être prises en charge par le client.

6. Mise à disposition des prestations

Cycoders met les prestations à disposition du client au moyen d'un accès internet, dans le cadre de la communication interne du client. Le client lui-même donne accès au service à ses collaborateurs par le biais d'une application pour smartphone ou d'un navigateur web. La maintenance du service (mise à disposition de contenus, définition des données d'accès, gestion des données des utilisateurs, etc.) peut être effectuée par le client via l'espace d'administration de Lolyo et via les navigateurs web les plus courants ainsi que via une application smartphone.

7. Mises à jour, maintenance et assistance

7.1. Software as a Service

L'intranet mobile / Lolyo en tant que Software as a Service se trouve sur un serveur et est régulièrement entretenu par cycoders en ce qui concerne la sécurité et la disponibilité et des mises à jour sont effectuées. Les mises à jour des fonctionnalités sont effectuées par cycoders séparément et selon les besoins.

7.2. Application pour smartphone

Si des mises à jour sont nécessaires en raison de modifications des systèmes d'exploitation (iOS, Android), de modifications des conditions d'utilisation/CGV de la part de Google et Apple, pour des raisons de compatibilité ou pour la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités du système principal, elles doivent être commandées séparément par le client et lui seront facturées en fonction du travail et de l'effort apportés. Les applications sont publiées par cycoders via les comptes de développeurs ou l'Apple Business Manager des clients. Cycoders n'est par la suite pas responsable de la maintenance du contenu de ces comptes, celle-ci doit être effectuée par le client lui-même.

7.3. Cycoders met à disposition un support en ligne sur le site web sous le lien centre d'aide et des demandes de support directes peuvent être transmises par mail à support@lolyo.net. Des prestations d'assistance supplémentaires, telles qu'une assistance technique personnelle ou une assistance-conseil sur l'application ou sur des thèmes de communication interne peuvent être commandées en plus par le client contre paiement.

8. Durée du contrat/Résiliation

8.1. Le contrat pour Lolyo et Lolyo plus est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment par écrit par le client ou via son espace client Lolyo sous le lien « résilier maintenant ». Dans le cas d'une résiliation, le mois au cours duquel la résiliation a lieu est facturé intégralement jusqu'au dernier jour du mois. La résiliation écrite peut être envoyée par le client par lettre recommandée à l'adresse de l'entreprise cycoders (cycoders GmbH, Parkring 2, 8074 Graz, Grambach, Autriche), ou par mail à hello@lolyo.net.

8.2. Cycoders est en droit de résilier le contrat avec effet immédiat pour une raison importante, en particulier si le client est en retard de paiement. D'éventuelles prestations supplémentaires facultatives proposées en plus des prestations promises par le contrat qui ne font pas partie du contrat peuvent être librement organisées et résiliées par cycoders à tout moment. À la fin de la relation contractuelle, toutes les obligations de paiement encore en suspens du client envers cycoders deviennent immédiatement exigibles. Tous les droits de licence du client s'éteignent à la fin du contrat et le client doit cesser d'utiliser le logiciel. Si le client se charge lui-même de l'hébergement, il est tenu d'effacer complètement et irrévocablement le logiciel sous licence et toutes les copies de celui-ci et de le confirmer par écrit à cycoders dans les dix jours.

8.3. À la fin de la relation contractuelle, le client peut, à ses propres frais, charger cycoders d'extraire le contenu de la base de données du client et de le transmettre au client.

9. Prix et conditions de paiement

9.1. Prix et conditions de paiement LOLYO

Pour LOLYO, le client doit payer les frais de base mensuels ainsi qu'une licence mensuelle par collaborateur. Les prix actuels sont indiqués sur le site web sous le lien tarifs. La facturation de la licence se fait sur la base du nombre exact d'utilisateurs actifs, auquel s'ajoute une taxe de base mensuelle. Le montant de la licence par utilisateur est constant et indépendant du nombre total d'utilisateurs actifs. Un utilisateur créé via un import CSV est considéré comme actif dès qu'il se connecte pour la première fois au système LOLYO avec ses données d'accès. Un utilisateur créé manuellement via le backend de LOLYO est immédiatement considéré comme actif. La facturation de la licence par utilisateur actif se fait en fin de mois sur la base du prorata de la durée d'utilisation. Les frais mensuels de base et de licence sont facturés mensuellement au client et sont payables dans les 8 jours à compter de la date de facturation.

9.2. Tarifs et conditions de paiement LOLYO plus

Pour LOLYO plus, le client doit s'acquitter de frais d'installation unique pour la mise en place et la personnalisation du logiciel selon le contenu de l'offre. En plus des frais initiaux uniques, le client est facturé mensuellement pour un pack de licences selon le barème actuel des prix des licences. Le montant des frais de licence mensuels est calculé en fonction du nombre de collaborateurs. Plus le nombre d'utilisateurs est élevé, plus les frais de licence par utilisateurs dans le pack de licence sont faibles. Les licences sont proposées de manière échelonnée en pack de 50 utilisateurs jusqu'à 1000 utilisateurs et au-delà de 1000 utilisateurs, de manière échelonnée en pack de 100 utilisateurs. La réservation des packs de licences se fait automatiquement dans le système LOLYO sur la base du nombre d'utilisateurs actifs. Un utilisateur créé via un import CSV est considéré comme actif dès qu'il se connecte pour la première fois au système LOLYO avec ses données d'accès. Un utilisateur créé manuellement via le backend de LOLYO est immédiatement considéré comme actif. La facturation des coûts de licence se fait toujours en prix de pack complet selon le barème de pack de licence actuel ou définit dans le contrat individuel. Un calcul précis des tarifs est disponible sur le site web sous le lien tarifs en cliquant sur « calculateur de prix ». Les frais d'installation uniques pour la mise en place et l'adaptation du système logiciel LOLYO plus sont à payer immédiatement au début du contrat. Le début du contrat correspond, sauf accord contraire, à la date de la signature de la confirmation de commande par cycoders. Sauf accord contraire, les frais de licence sont facturés mensuellement et sont à payer dans les 8 jours à compter de la date de facturation.

9.3. Sauf convention contraire, les prix sont exprimés en euros et majorés de la taxe sur la valeur ajoutée légale. Les offres sont sans engagement et non contraignantes.

9.4. Cycoders est en droit d'augmenter de manière raisonnable la rémunération pour l'utilisation du logiciel et doit en informer le client au moins un mois à l'avance. Dans ce cas, le client se verra accorder un droit de résiliation spécial. L'augmentation est considérée comme raisonnable si elle ne dépasse pas 5% par an depuis le début de l'utilisation par le client. Les déductions d'escompte ne sont autorisées qu'en cas d'accord séparé préalable.

9.5. En cas de retard de paiement, cycoders est en droit d'exiger des intérêts de retard au taux légal. En outre, cycoders est en droit de facturer au client des frais de rappel d'un montant de 10 €.

9.6. Le client accepte la transmission des factures sous forme électronique (PDF, mail). Un envoi des factures par la poste peut être exigé, moyennant des frais.

10. Obligations du client

10.1. Le client doit veiller à ce que, pour la publication de ses applications individuelles, un compte correspondant soit créé auprès des apps stores (compte de développeur Google Play Store, compte Apple Business Manager) et que l'accès à ces comptes soit accordé à cycoders avec les droits nécessaires à la publication.

10.2. Le client doit fournir à cycoders en temps voulu après le début du contrat les données nécessaires à l'installation du système Lolyo et au développement des applications individuelles (sigle de l'entreprise pour l'URL du système Lolyo, modèles de design comme le logo et les images pour l'icône de l'application et le splash screen, teste pour les apps stores). Avant la publication dans les apps stores, le client reçoit de cycoders une proposition de design pour l'icône de l'app et l'écran d'accueil, que le client doit approuver par écrit. Si des corrections supplémentaires sont apportées après cette approbation écrite du client, le client prend en charge les frais supplémentaires occasionnés.

10.3. Le client s'engage à respecter toutes les conditions des fournisseurs tiers qu'il a choisis et qui s'appliquent à l'utilisation de l'application mobile (par exemple les conditions de l'Apple Store) et à d'autres services de fournisseurs tiers qui sont utilisés en relation avec l'application Lolyo par le client.

10.4. Le client est responsable de la mise à jour des systèmes d'exploitation et des navigateurs web qu'il utilise, car la pleine fonctionnalité du logiciel Lolyo ne peut être garantie que sur des systèmes d'exploitation et des navigateurs web courants et modernes. Pour les solutions sur site, le client doit s'assurer que le serveur répond aux exigences minimales de Lolyo.

10.5. Le client est responsable des données personnelles qu'il traite dans le cadre de l'utilisation de l'application Lolyo au sens de l'article 4.7 du RGPD. La responsabilité de la légalité de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre de l'utilisation de l'application Lolyo incombe donc exclusivement au client, et, en cas d'infraction, le client libère cycoders de toute revendication de tiers.

11. Garantie/maintenance/modifications

11.1. La description des services valables au moment de la conclusion du contrat qui est mise à la disposition du client avant la conclusion du contrat est exclusivement déterminante pour la qualité des services fournis par cycoders. Cycoders n'est pas tenu d'offrir une qualité supérieure à cette description et ne fournit aucune garantie à cet égard non plus. Il incombe au client de vérifier, dans le cadre de l'utilisation de l'abonnement test Lolyo, si celui-ci est applicable et adapté aux fins qu'il souhaite atteindre.

La condition préalable à l'élimination des erreurs sont les suivantes :

- le client doit suffisamment décrire l'erreur dans un rapport d'erreur et celui-ci doit être déterminable pour cycoders.
- Le client doit mettre à disposition de cycoders tous les documents et informations nécessaires à l'élimination de l'erreur.
- Le logiciel n'a pas été manipulé par le client ou par un tiers pouvant y être associé.

11.2. En cas de garantie, l'amélioration a la priorité sur la réduction de prix ou la transformation. En cas de réclamation justifiée, les défauts seront corrigés dans un délai raisonnable, le client permettant à cycoders de prendre toutes les mesures nécessaires à l'examen et à la correction des défauts.

11.3. La présomption de défectuosité conformément à l'article 924 du code civil autrichien est réputée exclue.

11.4. En outre, cycoders n'assume aucune garantie pour les erreurs, les dysfonctionnements ou les dommages dus à une utilisation non conforme, à des composants de système d'exploitation, des interfaces et des paramètres modifiés, à des mises à jour de logiciels tiers (navigateur web par exemple), à la nature du matériel et des logiciels nécessaires du client, à des pannes de réseaux de télécommunications ou de lignes de données, à l'utilisation de moyens d'organisation et de supports de données inappropriées, dans la mesure où de tels moyens sont prescrits, à des conditions d'exploitation anormales (en particulier à des écarts par rapport aux conditions d'installation). Cycoders ne garantit pas que la fonctionnalité complète soit assurée sur tous les systèmes d'exploitation et navigateurs web.

11.5. Dans la mesure où l'objet du contrat est la modification ou le complément de programmes existants, la garantie se réfère à la modification ou au complément. La garantie du programme original n'est pas renouvelée.

11.6. Les droits de garantie se prescrivent par six (6) mois à compter de la remise. Les défauts qui apparaissent doivent faire l'objet d'une réclamation immédiate, spécifique et écrite de la part du client.

11.7. Cycoders est en droit d'effectuer des travaux de maintenance sans préavis. Cela peut entraîner une accessibilité limitée des services pendant une courte période.

12. Responsabilité

12.1. Cycoders n'est responsable envers le client que pour des dommages dont il est manifestement responsable et uniquement en cas d'intention ou de négligence grave. En cas de négligence légère, cycoders n'est responsable que des dommages corporels. Ceci s'applique également par analogie aux dommages imputables à des tiers auxquels cycoders a fait appel.

12.2. La responsabilité pour les dommages indirects, comme par exemple le manque à gagner, les pertes d'intérêt, les économies non réalisées, les dommages consécutifs et patrimoniaux, les dommages résultant de prétentions de tiers, la perte de données et de programmes ainsi que leur reconstitution, les coûts liés à une interruption d'exploitation ou les erreurs de logiciels, est expressément exclue.

12.3. Les demandes de dommages et intérêts dans le cadre des affaires de l'entreprise se prescrivent par six (6) mois à compter de la connaissance du dommage et de l'auteur du dommage.

12.4. Si cycoders fournit le travail avec l'aide de tiers et que dans ce contexte des droits de garantie et/ou de responsabilité envers ces tiers apparaissent, cycoders céde ces droits au client. Dans ce cas, le client se retournera en priorité contre ces tiers.

12.5. Si la sauvegarde des données est expressément convenue comme prestation, la responsabilité pour la perte des données différant du point 12.2 n'est pas exclue, mais uniquement si cycoders est responsable de la perte de données par une négligence avérée. Dans ce cas, la responsabilité de cycoders pour la récupération des données est limitée à un maximum de 10% du montant de la commande par sinistre. Toute demande de garantie et de dommages et intérêts du client autre que celles mentionnées dans ce contrat (quel qu'en soit le motif juridique) est exclue.

12.6. Cycoders n'est pas responsable si une application est refusée ou supprimée ultérieurement en raison des conditions d'utilisation de fournisseurs tiers tels que Google ou Apple.

12.7. Le design de l'application pour smartphone (LOLYO plus ou le service supplémentaire de l'application individuelle) est réalisé par cycoders selon les modèles du client. Les designs sont mis à disposition par le client soit entièrement, soit sous la forme d'un logo d'entreprise et l'application n'est développée par cycoders qu'après l'approbation écrite du design par le client. Cycoders n'assume aucune responsabilité si, par la suite, le design ne correspond pas aux souhaits du client, si le design viole un droit de marque de tiers ou si le design va à l'encontre des valeurs éthiques et morales fondamentales. Dans les cas cités précédemment, le client doit libérer cycoders de toute revendication de tiers.

13. Droits d'auteur et utilisation

13.1. Cycoders accorde au client, pour la durée du contrat, un droit d'utilisation non exclusif, non transférable, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, limité dans le temps à la durée du contrat, du logiciel et de l'application pour smartphone dans la mesure du nombre de licences acquises, à des fins commerciales propres et internes. Tous les autres droits restent la propriété de cycoders. Le code source du logiciel n'est pas l'objet du contrat.

13.2. Le droit d'utilisation de l'abonnement test LOLYO est également concédé de manière simple et illimitée dans l'espace, mais limité dans le temps à une période de 60 jours à partir de l'activation par le client au moyen du lien de confirmation.

14. Protection et sécurité des données

14.1. Dans la mesure où cycoders a accès aux données personnelles du client, cycoders agit exclusivement en tant que processeur de données de commande et ne traite ces données que pour l'exécution du contrat avec le client. Cycoders conclut un contrat de traitement des données avec le client. Le client est responsable des

données personnelles qu'il traite dans le cadre de l'utilisation de l'application LOLYO au sens de l'article 4. point 7 du RGPD (voir également le point 10.5).

14.2. Cycoders prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du traitement conformément à l'article 32 du RGPD. Toutes les activités de traitement des données sont effectuées exclusivement au sein de l'UE ou de l'EEE.

14.3. Des informations plus détaillées sur la protection et la sécurité des données sont disponibles sur le site web sous les liens sécurité des données & RGPD et politique de confidentialité.

15. Force majeure

Cycoders est libéré de son obligation de service si et dans la mesure où l'inexécution est due à des événements de force majeure survenant après la conclusion du contrat. Les événements de force majeure comprennent par exemple la guerre, la guerre civile, le terrorisme, les restrictions monétaires et commerciales, les épidémies, les pandémies, les catastrophes naturelles, les événements naturels extrêmes, les explosions, les incendies, les grèves, les lock-out, les embargos, les interventions souveraines, les pannes d'électricité, les pannes des moyens de transport, les pannes des réseaux de télécommunication ou des lignes de données ou des systèmes d'informations ou de l'énergie, les modifications de la législation qui affectent les services après la conclusion du contrat ou toute autre indisponibilité des services.

16. Références

Cycoders est autorisé, sous réserve d'une révocation écrite possible à tout moment par le client, à faire référence à la relation d'affaires existant avec le client sur ses propres supports publicitaires et en particulier sur son site Internet avec son nom et son logo d'entreprise.

17. Interdiction de compensation

Une compensation de prétendues contre-créances du client contre des prétentions de cycoders est exclue.

18. Juridiction et droit applicable

Tout litige découlant d'un contrat ou des présentes conditions d'utilisation (y compris les litiges relatifs à l'existence ou à l'inexistence) sera soumis à la compétence du tribunal compétent du siège de cycoders à 8074 Raaba-Grambach, en Autriche. Les présentes conditions d'utilisation et les contrats sont exclusivement régis par le droit autrichien, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

19. Clause de sauvegarde

Si une disposition de ces conditions d'utilisation est ou devient totalement ou partiellement invalide ou inapplicable, la validité juridique ou l'applicabilité de toutes les autres dispositions d'utilisation ne sont pas affectées. Cycoders et le client remplaceront la disposition juridiquement invalide ou inexécutable par une disposition valide et exécutable dont le contenu et le but se rapprochent le plus possible de la disposition juridiquement invalide ou inexécutable.

20. Exigences de forme

Toute modification ou tout complément apporté aux conditions d'utilisation doit se faire par écrit, cela s'applique également à la modification de l'exigence de la forme écrite.